



MARCHE DE NOËL DE LA COMMUNE NOUVELLE SAINT MARC LE BLANC.

ASSOCIATION MARCHÉ DE NOËL DE SAINT-MARC-LE-BLANC

1, place de la Mairie 35460 Saint-Marc-Le- Blanc

E-mail : marchenoelstmarc@gmail.com

Le marché de Noël est programmé le samedi 13 décembre 2025 à la Maladrie salle des fêtes de Saint Marc Le Blanc.

Depuis plusieurs années, l'association Marché de Noël de Saint Marc Le Blanc organise son traditionnel marché de Noël. Des produits de qualité y sont vendus (gastronomie, idées cadeaux, décorations de Noël ...) dans une ambiance festive et féerique.

Cette année, l'accueil des exposants se fera à la salle des fêtes. Le nombre de table destiné aux exposants est fixé à 1 minimum (1.20X0.90) ou par M. Le paiement se fera obligatoirement lors de l'inscription et aucune inscription ne pourra être prise en compte sans règlement effectué. Quelques emplacements à l'extérieur proche de la salle seront également disponibles pour des exposants professionnels mais aucun matériel ne leur sera fourni, en conséquence ils devront apporter leur propre équipement.

Cette journée sera l'occasion de mettre notre commune aux couleurs des fêtes de fin d'année. Le marché semi-nocturne sera étoffé par une animation lumineuse.

Nous avons le plaisir de vous inviter à cette manifestation en qualité d'exposant et, à cet effet, nous vous proposons les conditions suivantes :

1. Un accueil personnalisé
2. Un marché ouvert au public de 15H à 21H (installation possible à partir de 13H30)
L'exposant s'engage à s'équiper, par ses propres moyens, du matériel qui lui est nécessaire pour établir son stand, notamment les rallonges, multiprises, grilles d'expositions, décoration,
3. Conditions de participation : uniquement sur réservation et règlement
4. Une prise de courant commune de faible puissance sera mise à disposition. Il faut donc que vos équipements soient peu énergivores.
5. Forfait de location : Emplacement réservé, la location d'un emplacement disposant d'un éclairage, d'1 ou 2 tables et deux chaises. L'utilisation d'un chauffage d'appoint est strictement interdite.
- 6 . Tarifs :

2 € par table de 1.20X0.90 (plus un lot pour la tombola)

NB DE TABLES DÉSIRÉS:

6 € avec repas (Galette saucisse, boisson et une crêpe), (plus un lot pour la tombola)

Lors de l'inscription, entourer votre choix (avec repas ou sans repas).

REPAS SANS REPAS

Une tombola commerciale sera mise en place à laquelle vous pourrez participer. Les lots seront offerts par chaque exposant. Cette tombola a pour but premier de promouvoir vos produits. Participation uniquement sur réservation jointe du règlement, pensez à indiquer la liste des produits que vous proposez.

Dossier d'inscription pour le Marche de Noël 2025 de la Commune Nouvelle de Saint Marc le Blanc

NOM :	PRÉNOM :
ADRESSE :	
TELEPHONE FIXE OU/ET PORTABLE :	
MAIL :	
NATURE DES PRODUITS COMMERCIALISÉS :	
DROIT À L'IMAGE :	
Le marché de Noël étant familial et festif, il se peut que vous soyez sur une des photos prises lors de l'événement. En qualité d'organisateur, il est quasiment impossible d'éviter cette probabilité, mais nous préférons vous en informer. Si vous souhaitez être près d'un ou d'une amie exposant, n'oubliez pas de le préciser sur ce formulaire Signature : Modalités de confirmation de réservation :	

Type de contact	Mail à adresser à : marchenoelstmarc@gmail.com Préciser l'objet : Marché de Noël
Adresse	En cas d'envoi courrier, Formulaire à retourner rempli à ASSOCIATION MARCHÉ DE NOËL DE SAINT-MARC-LE-BLANC 1, place de la Mairie 35460 Saint-Marc-Le- Blanc
Date limite d'inscription	01/12/25
Règlement	En cas d'empêchement de dernière minute, merci de prévenir avant le 1 ^{er} décembre 2025. Règlement par chèque lors de l'inscription à l'ordre de Association Marché de Noël Saint-Marc-Le-Blanc

SÉCURITÉ : Les exposants doivent s'assurer contre les risques liés à leur activité. Ils sont responsables de leur location. Les organisateurs déclinent toute responsabilité en cas de vol ou de dégradation sur les objets exposés ainsi que les véhicules stationnés sur les parkings. Nous nous réservons le droit d'annuler ou de reporter l'événement au regard de l'évolution de la pandémie de la Covid 19 et des règles sanitaires mises en place, ou en cas de survenue d'événement exceptionnels.

Président de l'association Marché de Noël et Maire de Saint Marc le Blanc : **Olivier Gaigne.**
Référente : **Ghislaine Gobé.**